



**FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT
FINANCIER 2018**


FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018

Chers contribuables et citoyens,

Fidèle à mon engagement d'assurer une grande transparence de l'administration municipale et conformément aux nouvelles dispositions du *Code municipal du Québec*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2018 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

Pour plus d'information, je vous invite à consulter le site internet de la Municipalité, vous y trouverez les états financiers consolidés au 31 décembre 2018, onglets ma municipalité | gestion financière.

Bien à vous,



Guy Lapointe, maire d'Upton



LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2018 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 3 195 634 \$ et que les revenus d'investissement ont culminé à 1 268 508 \$ (subventions et investissements des promoteurs), ce qui a généré des revenus totaux de 4 464 142 \$ pour cet exercice financier. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 3 135 499 \$. L'exercice se conclut par un excédent de 1 328 643 \$.

Or, tenant compte des différents éléments de conciliation (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectations, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2018 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus libre) de 250 957 \$.

Revenus de fonctionnement	3 195 634 \$
---------------------------	--------------

Charges (dépenses)	3 135 499 \$
----------------------	--------------

Revenus d'investissement	1 268 508 \$
--------------------------	--------------

Excédents de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales (affecté et non affecté)	250 957 \$
---	------------

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2018 ont été vérifiés par la firme FBL S.E.N.R.L, en date du 28 avril 2019. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité d’Upton.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans son rapport l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public».

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L’ANNÉE 2018

Réalisations	Financement
Travaux publics	
Construction du garage municipal	RÉCIM, TECQ 2014-2018, surplus/affectations
Trottoir rue Lanoie (entre MGR-Desmarais et Sacré-Cœur)	Budget courant et surplus accumulés
Place des Loisirs : aménagement de la rue et des espaces de stationnement	PAARM (appui du député André Lamontagne et surplus accumulé)
Acquisition d’un panneau numérique – afficheur de vitesse	Budget courant
Eau potable	
Implantation d’un système de compteur d’eau et de relève pour les commerces, industries et pour 20 résidences (aléatoires)	Budget courant et excédent affecté
Construction du puits numéro 5	TECQ 2014-2018
Mise à jour des équipements à l’usine de filtration	TECQ 2014-2018
Vidange et disposition des boues des étangs aérés et disposition des boues	Budget courant et affectations
Administration	
Réfection de la toiture du bureau municipal	Budget courant
Acquisition d’une enseigne pour le nouvel édifice du bureau municipal	Budget courant
Loisirs, culture et vie communautaire	
Remplacement de 5 fenêtres de la bibliothèque et rafraîchissement du local	Budget courant
Acquisition d’une scène mobile	Pacte rural et budget courant
Installation de 2 bancs-balançoires près du barrage	Pacte rural et budget courant
Sécurité incendie	
Remplacement de la pompe portative	Budget courant
Remplacement de 6 habits de combat	Budget courant

- En 2018, des études préliminaires de conception ont été réalisées et différents mandats de services professionnels ont été accordés pour des investissements qui seront réalisés en 2019 et en 2020.

Finalement, je suis heureux de constater que selon le profil financier 2018¹ de la Municipalité, lorsque celle-ci est comparée aux municipalités de sa classe de population, de sa MRC, de la Montérégie ou de l'ensemble du Québec, elle remporte les honneurs quant à ses efforts financiers d'investissement en immobilisations². La valeur de ces investissements est supérieure à ses pairs alors que leur coût est amplement inférieur.

Ce qui veut dire que la Municipalité s'acquitte de ses obligations de maintien et de renouvellement de ses infrastructures en répondants aux besoins du présent, sans compromettre la capacité financière des générations futures de répondre aux leurs.

¹Pour consultation : upton.ca/informations/financières/

² Infrastructures routières, d'eau potable, d'eaux usées, de loisirs, de sécurité incendie, etc.

TRAITEMENT DES ÉLUS

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

La rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2018, était la suivante :

Maire	
Rémunération	7 807,00 \$
Allocation de dépenses	3 903,00 \$
Rémunération de la MRC	2 083,15 \$
Allocation de la MRC	1 041,58 \$
Rémunération de la Régie	1 333,80 \$
Allocation de la Régie	667,00 \$

Conseiller	
Rémunération	2 604,00 \$
Allocation de dépenses	1 302,00 \$

Mairesse suppléante	
Rémunération de la MRC	115,76 \$
Allocation de la MRC	57,88 \$

Le conseil souhaite que les informations présentées dans ces faits saillants offrent aux citoyens une meilleure connaissance du rapport financier de la Municipalité. Comme la transparence des données financières revêt un caractère important pour le conseil, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe municipale pour toute information additionnelle.

Le 4 juin 2019 - Guy Lapointe, maire